

monpreetatdate.fr



Accélérez la signature de vos compromis de vente



Depuis la loi Alur de 2014, le compromis de vente ne peut être signé sans l'état financier de la copropriété et du copropriétaire. (Pré-État Daté)

La loi Alur n'imposant pas de passer par son syndic de co-propriété, monpreetatdate.fr vous propose un **service simple, économique, rapide et garanti.**

VOS AVANTAGES

- **ACCÉLÉREZ** LES DÉLAIS DE SIGNATURE DE VOS COMPROMIS DE VENTE.
- **CONSEILLEZ ET PROPOSEZ** UNE SOLUTION PLUS ÉCONOMIQUE À VOS CLIENTS.
- **DÉMARQUEZ-VOUS** DE LA CONCURRENCE EN PROPOSANT UNE SOLUTION INNOVANTE ET ALTERNATIVE AUX SYNDICS DE CO-PROPRIÉTÉ.
- **BOOSTEZ VOS ACQUISITIONS DE MANDATS** EN INTÉGRANT NOTRE OFFRE PRO DANS VOTRE PACK COMMERCIAL SI VOUS, LE SOUHAITEZ.
(CONTACTEZ NOUS POUR PLUS D'INFOS SUR NOTRE OFFRE PROFESSIONNELLE)

monpreetatdate.fr, est un service garanti par une assurance professionnelle et une équipe d'experts à votre entière disposition.

NOTRE SERVICE



Simple

Une démarche en ligne

5 MINUTES



Économique

Le Pré-État Daté pour

199€ TTC



Rapide

Document délivré en

5 JOURS MAXIMUM



Garanti

Assurance professionnelle

INCLUS

Des questions sur le PRÉ-ÉTAT DATÉ ou sur la CO-PROPRIÉTÉ ?
CONTACTEZ NOUS (service gratuit)

contact@monpreetatdate.fr
01 83 56 39 33

33, de rue Fontarabie - 75020 Paris